



Expertise comptable & Commissariat aux comptes

Arnaud BERNARD – Marion BOLZE – Adrien MOLEND – Damien VALLEE

OPPELIA

**Siège social : 60-64, rue du Rendez-Vous
75012 PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 12 2022

Mesdames, Messieurs les membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OPPELIA relatifs à l'exercice clos le 31 12 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association OPPELIA à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le tableau de variation des fonds dédiés de l'annexe légale présente les mouvements de l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'associations, nous avons été conduits à examiner la pertinence de ces mouvements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association OPPELIA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à PARIS, le 13 juin 2023

Le Commissaire aux comptes

SLG EXPERTISE représenté par

Marion BOLZE



Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	6 072	6 072				
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	370 442	358 879	11 563	53 883	42 320-	78. 54-
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	564 554		564 554	564 554		
	Constructions	20 824 238	10 781 820	10 042 418	10 642 554	600 136-	5. 64-
	Installations techniques Matériel et outillage	7 936 831	5 757 831	2 179 000	2 021 644	157 356	7. 78
	Immobilisations corporelles en cours	143 475		143 475	176 308	32 833-	18. 62-
	Avances et acomptes	783 602		783 602		783 602	
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières ⁽¹⁾						
ACTIF CIRCULANT	Participations et Créances rattachées	3 082 740		3 082 740	3 082 740		
	Autres titres immobilisés	111 652		111 652	111 652		
	Prêts	134 129		134 129	127 429	6 700	5. 26
	Autres	492 595		492 595	484 411	8 184	1. 69
	Total I	34 450 331	16 904 603	17 545 728	17 265 175	280 553	1. 62
	Stocks et en cours						
	Créances ⁽²⁾						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 399 210	112 060	1 287 150	1 175 664	111 485	9. 48
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	5 812 557	14 351	5 798 206	23 970 911	18 172 705-	75. 81-
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	1 704 054		1 704 054	1 932 902	228 848-	11. 84-
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	20 805 512		20 805 512	20 185 054	620 458	3. 07
	Charges constatées d'avance ⁽²⁾	266 641		266 641	253 584	13 057	5. 15
	Total II	29 987 973	126 411	29 861 562	47 518 115	17 656 553-	37. 16-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		64 438 304	17 031 013	47 407 290	64 783 291	17 376 000-	26. 82-

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires		15 673		15 673		
	Fonds propres complémentaires		2 481 647		2 481 647		
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires		180 964		220 454	39 490-	17. 91-
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves pour projet de l'entité		9 731 559		8 757 024	974 535	11. 13
	Autres				19 649	19 649-	100. 00-
	Report à nouveau		3 858 928		3 491 144	367 784	10. 53
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)			1 301 611		993 247	308 364	31. 05
Situation nette (sous total)			17 570 382		15 978 838	1 591 544	9. 96
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement			2 004 952		2 160 099	155 147-	7. 18-
Provisions réglementées			1 905 632		2 018 657	113 025-	5. 60-
Total I			21 480 966		20 157 594	1 323 372	6. 57
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés		13 318 141		12 238 138	1 080 003	8. 82
Total II			13 318 141		12 238 138	1 080 003	8. 82
PROVISIONS	Provisions pour risques		180 452		218 446	37 994-	17. 39-
	Provisions pour charges		1 106 260		1 407 661	301 401-	21. 41-
Total III			1 286 712		1 626 107	339 394-	20. 87-
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		3 217 401		3 674 946	457 544-	12. 45-
	Emprunts et dettes financières diverses		27 802		19 377 183	19 349 382-	99. 86-
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		249 448		1 155 286	905 838-	78. 41-
	Dettes des legs ou donations		43 303		14 981	28 322	189. 05
	Dettes fiscales et sociales		5 520 081		5 135 871	384 210	7. 48
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		70 878		16 638	54 241	326. 01
	Autres dettes		1 172 569		275 607	896 963	325. 45
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance		1 019 988		1 110 940	90 952-	8. 19-
Total IV			11 321 472		30 761 452	19 439 980-	63. 20-
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		47 407 290		64 783 291	17 376 000-	26. 82-

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	326		485		159-	32. 78-
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	29 292		22 401		6 891	30. 76
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	1 612 070		1 317 370		294 700	22. 37
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	50 420 027		45 934 321		4 485 706	9. 77
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	14 677		34 939		20 262-	57. 99-
Mécénats			7 759		7 759-	100. 00-
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	1 475 132		1 263 748		211 385	16. 73
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	865 488		1 025 093		159 605-	15. 57-
Utilisations des fonds dédiés	3 267 056		2 981 439		285 617	9. 58
Autres produits	59 894		110 102		50 209-	45. 60-
Total I	57 743 962		52 697 657		5 046 305	9. 58
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	11 189 689		10 967 306		222 383	2. 03
Aides financières	111 679		129 004		17 326-	13. 43-
Impôts, taxes et versements assimilés	3 150 917		2 655 722		495 196	18. 65
Salaires et traitements	23 338 518		20 553 856		2 784 662	13. 55
Charges sociales	11 243 730		9 918 324		1 325 406	13. 36
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 666 321		1 483 978		182 344	12. 29
Dotations aux provisions	29 598-		62 273		91 871-	147. 53-
Reports en fonds dédiés	4 309 558		4 395 315		85 757-	1. 95-
Autres charges	1 606 816		1 357 963		248 854	18. 33
Total II	56 587 631		51 523 741		5 063 890	9. 83
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	1 156 331		1 173 916		17 586-	1. 50-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation	5 247		981		4 266	434. 98
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	38 618		71 270		32 652-	45. 81-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 981		10 315		3 334-	32. 32-
Total III	50 846		82 566		31 720-	38. 42-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	77 477		91 005		13 528-	14. 86-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	77 477		91 005		13 528-	14. 86-
2. Résultat financier (III-IV)	26 631-		8 439-		18 192-	215. 57-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	1 129 700		1 165 477		35 778-	3. 07-
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	51 773		16 053		35 720	222. 51
Sur opérations en capital	182 301		252 345		70 044-	27. 76-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	7 583				7 583	
Total V	241 657		268 398		26 741-	9. 96-
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	13 552		33 673		20 121-	59. 75-
Sur opérations en capital	8 207		1 838		6 368	346. 41
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	34 120		393 534		359 414-	91. 33-
Total VI	55 879		429 045		373 167-	86. 98-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	185 778		160 647-		346 425	215. 64
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	13 867		11 584		2 283	19. 71
Total des produits (I+III+V)	58 036 464		53 048 621		4 987 844	9. 40
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	56 734 853		52 055 374		4 679 479	8. 99
5. EXCEDENT OU DEFICIT	1 301 611		993 247		308 364	31. 05

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 47 407 290.42 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 57 743 961.62 Euros et dégageant un excédent de 1 301 610.89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

* L'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2022 a modifié les statuts de l'association avec un objectif de mettre en œuvre au sein du conseil d'administration les principes de la coopération entre les différents acteurs à travers la création de collèges au sein du CA.

*La création de plusieurs nouveaux établissements.

- Appartement de Coordination Thérapeutiques (ACT) à Aria
- Lits d'Accueil Médicalisés à Thylac

* Création de deux Equipes Mobiles Santé Précarité (EMSP) en Essonne et dans le Val d'Oise.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice et du règlement ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérés par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La mise en œuvre des règlements ANC 2018-06 et ANC 2019-04 constitue un changement de méthode. Les règlements ANC 2018-06 et ANC 2019-04 procèdent à

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

des suppressions et des reclassements de poste sur la face du bilan et du compte de résultat.

Ainsi, les comptes annuels présentent les données 2020 telles qu'elles sont requises par les nouveaux règlements et les données 2019 ont été retraitées et présentées selon les nouveaux règlements ANC 2018-06 et ANC 2019-04.

Pour cela, un tableau de passage des données 2019 établi selon le règlement CRC 99-01 en des données 2019 conformément aux règlements 2018-06 et 2019-04 est présenté en annexe.

Changement de méthode

Informations générales complémentaires

Objet Social d'Oppelia

Le projet associatif d'Oppelia : coopérer, promouvoir et innover

L'objectif général du projet associatif d'Oppelia est d'apporter une aide aux personnes qui rencontrent des difficultés sur le plan psychologique, social, médico-social ou sanitaire, **en particulier liées à l'usage de substances psychotropes, ainsi qu'à leur entourage**. Pour réaliser cet objectif général, l'association entend :

- **Faciliter l'accès de tous à l'éducation préventive et à des soins adaptés** face aux risques sanitaires et dommages sociaux, particulièrement dans le domaine de l'usage des drogues et des addictions.

- **Considérer l'usager comme le premier acteur et l'auteur de son parcours de vie comme de soin**, lui reconnaître un savoir spécifique lié à sa propre expérience et créer les conditions d'une collaboration individuelle et collective entre usagers-professionnels au sein des établissements et de l'association.

- **Favoriser l'autonomisation et la citoyenneté de l'usager** en contribuant à renforcer son pouvoir d'agir personnel et collectif, à développer ses ressources et ses capacités à effectuer ses choix. Les principes fondant ces actions rappellent que chaque usager est un sujet, irréductible à ses difficultés, et qui dispose de ses droits y compris au sein des services dans lesquels il est accueilli.

- **Favoriser le pouvoir d'agir des communautés, groupes et collectivités en s'appuyant sur des lieux sociaux d'entraide et d'accompagnement**, face à des problématiques qui sont sociales et politiques, qui requièrent des informations scientifiques validées mais aussi la prise en compte de l'expérience des différentes composantes de la collectivité, pour qu'elles portent ensemble les objectifs en cohérence avec la politique publique.

- **Affirmer son attachement aux partenariats inter-associatifs, à la démarche communautaire en santé, à l'inscription de ses actions dans les politiques publiques**, à l'évaluation, à la qualité et à l'efficacité des actions ainsi qu'à la rigueur dans l'utilisation des fonds qui lui sont alloués.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Face à la diversité et à l'évolutivité des problématiques addictives qui concernent à la fois les domaines de l'éducation, de la santé, du social et du vivre ensemble, **Oppelia s'emploie à l'émergence d'une culture commune par le développement des échanges transversaux et des synergies entre parties prenantes**, équipes, usagers, bénévoles et populations. L'association et son réseau d'établissements s'enrichit des spécificités de ses différentes structures et des terrains où elles opèrent, la pluralité de ses pratiques et de ses modalités d'action, et la volonté de les partager. Elle vise à constituer **un véritable réseau inter-régional de " centres ressources " médico-sociaux en addictologie ayant mission de service public, en lien avec les usagers et la communauté sociale**, capable de développer des services de qualité, d'innover, de penser et d'agir, de former, et de mener des recherches.

Moyens mis en oeuvre

Oppelia emploie au 31 décembre 2022, 744 salariés répartis sur l'ensemble de ses établissements.

Au sein de l'effectif on constate une répartition de 65% de personnel non cadre, 35% de personnel cadre.

Oppelia est présent sur 9 régions, 19 départements. Oppelia détient 47 autorisations de gestion pour 24 CSAPA (Centre de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie dont 3 Centres Thérapeutiques Résidentiel), 12 CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues), 5 ACT (Appartements de Coordination Thérapeutiques), 2 CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Social), 1 CHS (Centre d'Hébergement Social), 1 CSSRA (Centre de Soin de Suite et de Réadaptation en Addictologie), 2 EMSP (Equipe Mobile Santé Précarité) et des services de prévention, d'hébergement d'urgence, des services sociaux sont adossés à ces activités.

Les ressources d'Oppelia proviennent du financement des autorités de tarification pour les agréments de gestion qu'elle détient.

Pour l'année 2022, 44 279 702 euros dont 2 964 520 euros de crédits non réductibles ont été obtenus. S'agissant des autres activités, le financement est à la hauteur de 6 140 325,00 euros. A ceci s'ajoute 3 267 056 euros de reprise de fonds dédiés.

Les ressources associatives atteignent 53 687 083 euros en 2022.

Fonds dédiés

La partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis (actions de prévention...), qui n'a pu encore être utilisée a été comptabilisée en fonds dédiés.

Fonds propres

Les fonds propres sont scindés en deux parties :

- les fonds propres sans droit de reprise des financeurs,
- les autres fonds propres sur lesquels les financeurs disposent d'un droit de reprise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ces fonds propres ne font l'objet d'une affectation définitive qu'à l'issue du droit de reprise du financeur.

Provisions pour risques et charges

Les litiges prud'homaux sont examinés au cas par cas et une provision est comptabilisée à hauteur du risque estimé. Ces montants sont déterminés en fonction des doléances des salariés et des risques encourus par Oppélia.

Subventions d'investissement

Afin de faciliter le financement de nos investissements et donc leurs réalisations, nous sollicitons auprès de diverses institutions des subventions d'investissement.

Les subventions d'investissement bien souvent, financent une partie seulement des investissements. Elles sont donc reprises dans le compte de résultat en appliquant à la dotation aux amortissements des biens financés le pourcentage que représente la subvention par rapport au montant de l'investissement. Ainsi, elles sont reprises au même rythme que les amortissements des biens.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

IMMOBILISATIONS

Exercice 2022 du 01/01/2022 au 31/12/2022

Rubriques	Début d'exercice	Augmentations	
		Fusion	Acquisitions
Autres postes d'immobilisation incorporelles	370 687		4 992
Frais d'établissement	6 072		
Immobilisations incorporelles	376 759	0	4 992
Terrains	564 554	0	
Constructions sur sol propre	9 892 075		19 500
Agencements sur sol d'autrui	6 007 216		114 933
Install générales, agenc. Et aménag. Des constructions	4 579 911		222 957
Installations techniques, matériel et outillage industriels	553 557		22 013
Install générales, agenc. Et aménag. Divers	2 648 054		418 958
Matériel de transport	1 295 475		158 196
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 613 598		170 728
Matériel médicale	113 697		57 461
Immobilisations corporelles en cours	0		176 308
Avances et acomptes	18 480		765 121
Immobilisations corporelles	28 286 618	0	2 126 175
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	3 082 078		
Autres titres immobilisés	111 637		
Prêts et autres immobilisations financières	467 210		14 884
Immobilisations financières	3 660 925	0	14 884
Total général	32 324 302	0	2 146 051

Rubriques	Virement poste à poste	Diminutions Cession Mise au rebut	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Autres postes d'immobilisations incorporelles		5 237	370 442	
Frais d'établissement			6 072	
Immobilisations incorporelles	0	5 237	376 514	
Terrains			564 554	
Constructions sur sol propre	-10	32 578	9 878 987	
Agencements sur sol d'autrui	915	8 268	6 114 796	
Install générales, agenc. Et aménag. Des constructions	27 586		4 830 454	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	4	575 566	
Install générales, agenc. Et aménag. Divers	0	0	3 067 011	
Matériel de transport		66 915	1 386 756	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-15 445	32 540	2 736 341	
Matériel médicale			171 157	
Immobilisations corporelles en cours	-32 833		143 475	
Avances et acomptes			783 602	
Immobilisations corporelles	-19 787	140 306	30 252 700	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	554		3 082 632	
Autres titres immobilisés			111 637	
Prêts et autres immobilisations financières	144 630		626 724	
Immobilisations financières	145 184,65	0	3 820 994	
Total général	125 398	145 543	34 450 208	

AMORTISSEMENTS

Exercice 2022 du 01/01/2022 au 31/12/2022

Rubriques	Début d'exercice	Virements	Dotations	Diminution	Fusion	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement	6 072		0			6 072
Autres postes d'immobilisations incorporelles	316 804	-5 237	47 312			358 879
Immobilisations incorporelles	322 876,00	-5 237	47 312	0		364 951
Constructions sur sol propre	4 686 520		516 613			5 203 133
Constructions sur sol d'autrui	1 341 492		81 863			1 423 355
Install générales, agenc. Et aménag. Des constructions	3 808 624		346 709			4 155 333
Installations techniques, matériel et outillage industriels	493 661			6 171		487 490
Install générales, agenc. Et aménag. Divers	1 541 001		300 562			1 841 563
Matériel de transport	874 036	-47 197	132 168			959 007
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 197 334	-49 916	214 035			2 361 454
Matériel médical	81 262		27 059			108 321
Immobilisations corporelles	15 023 930	-97 113	1 619 010	6 171	0	16 539 656
Total général	15 346 806	-102 350	1 666 321	6 171	0	16 904 607

Ventilations des dotations	Linéaires	Exceptionnels	Dotat dérog.	Repr dérog.
Frais d'établissement de recherche et de développement	-			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 312			
Immobilisations incorporelles	47 312			
Constructions sur sol propre	516 613			
Constructions sur sol d'autrui	81 863			
Install générales, agenc. Et aménag. Des constructions	346 709			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-			
Install générales, agenc. Et aménag. Divers	300 562			
Matériel de transport	132 168			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	214 035			
Matériel médical	27 059			
Immobilisations corporelles	1 619 010			
Total général	1 666 321			

Dotations d'exploitation	1 666 321	
Dotations financières		
Dotations exceptionnelles		

MOUVEMENTS DES FONDS PROPRES ET DES FONDS DEDIES

	01/01/2022 ANC 2018-06 ANC 2019-04	Augmentation	Diminution	Fusion / reclass.	31/12/202
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE					
Fonds propres complémentaires	1 948 744			- 1 948 744	-
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE					
Fonds propres complémentaires	769 030		39 490	- 548 576	180 964
RESERVES					
Réserves pour projet de l'entité	8 757 024	8 260 652	7 286 117		9 731 559
Autres					-
REPORT A NOUVEAU	3 491 144	9 805 084	9 437 300		3 858 928
RESULTAT DE L'EXERCICE					
Résultat excédent	993 247	1 301 611	993 247		1 301 611
Résultat déficitaire					
Situation nette (sous total)	15 959 189			- 2 497 320	15 073 062
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES					
Subventions d'investissement	2 160 099	-	168 843	13 696	2 004 952
Provisions réglementées	2 018 658	963 759	1 076 785		1 905 632
TOTAL FONDS PROPRES	20 137 946			- 2 483 624	18 983 645
FONDS DEDIES	12 238 138	4 384 558	3 342 056	37 501	13 318 141
TOTAL FONDS DEDIES	12 238 138			37 501	13 318 141

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	134 129	134 129	
Autres immobilisations financières	492 595	492 595	
Clients douteux ou litigieux	111 622	111 622	
Autres créances clients	1 287 588	1 287 588	
Personnel et comptes rattachés	14 071	14 071	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	363 013	363 013	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 048	4 048	
Divers état et autres collectivités publiques	376 699	376 699	
Groupe et associés	25 619	25 619	
Débiteurs divers	5 000 534	5 000 534	
Charges constatées d'avance	266 641	266 641	
TOTAL	8 076 561	8 076 561	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	6 700		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 217 388	465 001	1 172 349	1 580 038
Emprunts et dettes financières divers	27 802	2 088	25 714	
Fournisseurs et comptes rattachés	249 448	249 448		
Personnel et comptes rattachés	1 969 746	1 969 746		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 869 441	2 869 441		
Impôts sur les bénéfices	306	306		
Autres impôts taxes et assimilés	680 589	680 589		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	70 878	70 878		
Autres dettes	1 215 872	1 215 872		
Produits constatés d'avance	1 019 988	1 019 988		
TOTAL	11 321 458	8 543 357	1 198 063	1 580 038

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Licences logiciels	370 442	33.33
Autres Immobilisations incorporelles		33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 5 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	2 355
Autres créances	5 769 635
Disponibilités	8 954
Total	5 780 944

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 217 402
Emprunts et dettes financières diverses	27 802
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	249 448
Dettes fiscales et sociales	5 520 081
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	70 878
Autres dettes	3 967 492
Total	13 053 103

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	266 641
Total	266 641
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 019 988
Total	1 019 988

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	347 633
Total	347 633

Les rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés, visés à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif s'élèvent à 347 633 euros.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	260
Employés	484
Total	744

Valorisation des contributions volontaires

L'importance et la nature des contributions volontaires ont été revues en application du règlement 2018-06. Compte tenu de leur caractère significatif, elles ont été valorisées et comptabilisées.

En raison de la première application de ce règlement, une estimation des heures de bénévolat a été réalisée pour cet exercice. En 2022, une commission Bénévolat a été mise en place pour suivre et valoriser ces heures.

Les régions avec le plus de bénévoles sont l'Ile de France, Rhône-Alpes et la Loire Atlantique.

Les heures de bénévolat concernent :

- les bénévoles des maraudes / accueils,
- les bénévoles du festif,
- les bénévoles pour des ateliers ou actions ponctuelles.

Leur montant est évalué à 330 000 € sur la base du temps estimé par les bénévoles, valorisé au taux horaire d'un éducateur ayant 2 ans d'ancienneté, soit 22 € charges incluses.

Les contributions volontaires en nature comprennent les éléments suivants:

- Bénévolat : 330 000 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Mise à disposition du personnel à titre gratuit pour un montant de: 0 €
- Mise à disposition de locaux à titre gratuit pour un montant de : 0 €

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 57 236 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

a) Bail emphytéotique

L'association OPPELIA s'est engagée avec le département de l'Essonne, le 22/12/2009, devant Maître Véronique PERIN-ALBARES, notaire à EVRY de la Société Civile Lemoine, pour un bail emphytéotique d'une durée de 60 années entières à compter du 1 janvier 2010 concernant les locaux situés à Bures-sur-Yvette (91440), 72 Route de Chartres hébergeant actuellement les activités du CHRS « Les Buissonnets».

b) Contrats de location

L'association OPPELIA s'est engagée pour des contrats de location ou des contrats de bail de locaux ou d'appartements afin de réaliser ses missions.

Les contrats d'appartements pour nos appartements relais ou de coordination thérapeutiques sont pour la plupart des contrats de location « standard » comme pour les particuliers.

Les autres contrats concernent les locaux pour la réception de nos usagés et/ou les locaux administratif.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

- La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
La société inscrit au bilan sous forme de provision pour indemnité de départ à la retraite le montant des engagements du passif sociale de ses salariés.
Cette provision est évaluée au cas par cas pour chaque salarié en tenant compte des hypothèses suivantes:
- Age de départ : Départ volontaire du salarié à l'âge de 65 ans
 - Taux de turn-over :
 - Entre 20 et 29 ans : 13 %
 - Entre 30 et 39 ans : 14 %
 - Entre 40 et 49 ans : 10 %
 - Entre 50 et 59 ans : 8 %
 - Plus de 60 ans : 9 %
 - Taux de charges sociales : 55.26 %
 - Taux d'actualisation : 3.75 %
 - Table de mortalité : IFC Expert

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits des cessions d'éléments de gest	51 773	
- Produits des cessions d'éléments d'actif	18 507	
- Quote part subvention d'investissement	155 147	
- Produits exceptionnels divers	8 647	
- Reprises sur dépréciations et provisions	7 583	
Total	241 657	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités, amendes et contraventions	3 196	
- Autres charges exceptionnelles	10 356	
- Valeur comptables des éléments cédés	8 207	
- Dotations aux provisions réglementées	34 120	
Total	55 879	

Transferts de charges

Nature	Montant
Transfert de charges d'exploitation	197 122
Fonds mis à disposition FONDS Formation	153 571
Transfert de charges d'exploitation	305 993
Total	656 686

ANNEXE

SOMMAIRE

page
21

Faits caractéristiques de l'exercice - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	21
Permanence ou changement de méthodes	22
Informations générales complémentaires	22

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des échéances des créances et des dettes	24
Autres immobilisations incorporelles	25
Evaluation des immobilisations corporelles	25
Evaluation des amortissements	25
Titres immobilisés	25
Evaluation des créances et des dettes	26
Dépréciation des créances	26
Evaluation des valeurs mobilières de placement	26
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	26
Disponibilités en Euros	26
Produits à recevoir	26
Charges à payer	26
Charges et produits constatés d'avance	27

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Rémunération des dirigeants	27
Ventilation de l'effectif moyen	27
Valorisation des contributions volontaires	27
Honoraires des commissaires aux comptes	28

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	28
Engagement en matière de pensions et retraites	29

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	29
Transferts de charges	29